

# Echange avec les élus mahorais au Conseil départemental – Discours de clôture du Président de la République.

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup, Président. Merci. Je suis très heureux avec les ministres d'être à vos côtés. Et en effet, 4 mois après, de revenir sur ces lieux, j'en avais pris l'engagement auprès de vous. Et en effet, avec une partie du Gouvernement, et ce, après plusieurs déplacements ministériels, un voyage aussi du Premier ministre avec plusieurs autres membres, quelques jours après moi, en mois de décembre. Être à vos côtés, c'est vous redire la solidarité de toute la Nation. Je crois, j'espère, je pense très profondément que vous l'avez senti, j'ai essayé d'en témoigner au mois de décembre. Et la Nation toute entière a été bouleversée par ce qui s'est passé après Chido. La Fondation de France, d'ailleurs, a récolté à l'époque près de 40 millions d'euros de dons, ce qui est exceptionnel. Il y a eu une mobilisation de toutes et tous. D'abord, je voudrais revenir sur ce qui s'est fait ces derniers mois, vous l'avez évoqué, mais nous avons collectivement tenu. Nous avons fait face à l'urgence, et je veux ici en remercier Monsieur le Préfet et l'ensemble des services de l'État autour de vous, et l'ensemble des chefs de services qui sont ici présents, et de notre rectorat, notre ARS, tous les services qui sont ici représentés, tous les fonctionnaires d'État. Et c'est évidemment un merci qui est tout à la fois civil et militaire, car je sais l'engagement aussi de nos forces armées pour ce travail. Plus de 500 millions d'euros ont été mobilisés. Une loi d'urgence a été votée pour permettre une reconstruction rapide. Et je veux remercier le ministre d'État et ses collègues pour, là aussi, l'énergie qui n'a pas été comptée et tout le travail qui a été enclenché. Et à leur côté d'ailleurs, les forces de sécurité intérieure, évidemment, je le disais, la santé, les civils et les militaires, tous les opérateurs. Et puis, c'est aux Mahoraises et aux Mahorais que je veux dire merci, parce que le courage avec lequel les événements ont été pris, je me souviens encore, à vos côtés, plusieurs d'entre vous étaient avec moi, des moments très durs que nous avons vécus au mois de décembre, et je sais combien il y a eu aussi de courage dans nombre de familles. Pour autant, est-ce que tout est réglé ? Non, on est dans une phase de stabilisation. Il y a des impatiences qui sont légitimes, il y a beaucoup de choses qui sont encore à améliorer. Et nous sommes en train, justement, d'y pourvoir. Alors, je ne serai pas ici exhaustif, mais ça a été au cœur des déplacements successifs. Vous l'avez rappelé, Monsieur le Président, les réseaux ont été stabilisés, électricité, eau, télécommunications. Sur la question de l'eau, plusieurs d'entre vous l'ont évoqué à juste titre. La situation, elle est stabilisée, elle est un peu moins bonne que ce qui existait avant Chido. Les deux réserves qui existent sont en train de se remplir, les pluies ont été bonnes, on ose espérer que les prochains mois vont se stabiliser, mais où en est-on exactement, parce que je vous dois la vérité ? Dans une situation où on a des éléments structurels qui sont programmés, qui vont faire partie de notre plan, c'est-à-dire une nouvelle retenue, d'une part, et une usine qui est à bâtir. Et les échéances qu'on a face à nous, c'est pour l'usine, fin 26, et pour la retenue, on nous dit 30-31. Alors, on regarde toutes les solutions techniques, je veux rassurer Madame la Députée, il faut aussi que ce soit des dispositifs qui existent, parce qu'on ne peut pas partir à l'aventure vers des solutions techniques qui n'auraient aucun précédent à travers le monde. Donc là, on est en train de remplir les réserves qui existent. On a une situation qui est quand même, je parle sous le contrôle de notre Préfet, meilleure que ce qu'on avait connu il y a deux ans. Il nous faut accélérer les travaux, c'est aussi pourquoi je souhaite qu'on utilise à plein les accélérations de procédures qui sont dans les textes qui seront soumis, je vais y revenir, pour la reconstruction. Mais je souhaite qu'on regarde toutes les options possibles. Et les options possibles, c'est d'aller plus vite sur des modes dégradés de désalinisation, donc on est en train de les regarder techniquement, il n'y a aucun tabou, mais également les solutions individuelles. Et je suis très favorable à ce qu'on encourage tous les particuliers ou les entreprises qui le peuvent d'aller vers des dispositifs aussi individuels. En tout cas, il faut aller vers le maximum d'innovation, de flexibilité. Tout nous porte à croire que ça va tenir, mais on a un interdit, c'est de s'arrêter. Et donc, on va continuer l'effort. Enfin, on a stabilisé. Sur les écoles, je veux vraiment remercier l'ensemble de nos services. Grâce au système de rotation, on a pu améliorer les choses. Je sais aussi que beaucoup de familles ont fait des sacrifices importants. Et ça, ça fait partie du plan de reconstruction. On va continuer, évidemment, d'avancer. J'étais à l'instant à l'hôpital. Je veux dire vraiment tout mon soutien aux soignants, aux équipes de l'ARS et à tout le monde. Ce qui a été fait est remarquable. Et l'innovation organisationnelle, les contrats aussi, ce qu'on fait ici, ce qu'on ne fait nulle part ailleurs. Les contrats

annualisés, la flexibilité. On a plus de soignants et de paramédicaux qu'on en avait avant Chido, parce qu'on a mis en place des contrats qui sont plus attractifs. On a mis en place des systèmes où les professionnels peuvent mieux s'organiser sur leur temps annuel. On arrive à attirer des jeunes ou des moins jeunes. Et donc on va pérenniser cela. Je trouve que c'est une situation qui est extrêmement encourageante. Ce qui veut dire aussi que les réponses ne peuvent pas être, on le voit bien, plaquées, et que là, on a trouvé, au cœur de la crise, des réponses organisationnelles qui correspondent beaucoup mieux, sans doute, à ce dont on avait besoin. Et je remercie le ministre pour justement toutes les mesures d'attractivité, de flexibilité du côté de l'ARS qui ont été prises pour pouvoir consolider les choses. Et on sait tout le travail qui nous reste à faire. Et le ministre, là aussi, est à la manœuvre. Je veux vous rassurer, pour le chikungunya, Madame la Députée, puisque vous l'avez évoqué, là aussi, le ministre, les équipes de l'ARS ont anticipé, donc les premières doses sont arrivées. On a tout de suite ouvert, donc, au public majeur ayant des comorbidités et aux plus de 65 ans avec la prise en charge. La vaccination va commencer dans les tout prochains jours. Bon, dès demain, ce qui est la formule la plus rapide des tous prochains jours, et on va pouvoir ainsi continuer d'avancer. Sur les déchets, beaucoup de choses ont été faites, y compris encore dans les dernières semaines. Je veux ici dire, par rapport à votre question, Monsieur le Président, que le fonds de secours sera mobilisé et adapté sous l'autorité du ministre d'État pour que, sur la base de factures présentées, les maires qui auront eu des factures, justement, et des frais puissent soumettre ces éléments. Sur les assurances, ça a été évoqué. La problématique, on la connaît, c'est que beaucoup de particuliers comme de professionnels n'étaient pas assurés et ne sont pas assurés. Partout où il y a de l'assurance, on est en train, là aussi, de simplifier et d'accélérer les procédures et donc on l'a encore vu ce matin de manière très pragmatique pour pouvoir, là aussi, répondre aux demandes, mais sous le contrôle collectif. La population étant très réduite sur ce point, les choses avancent et on est en train d'accélérer. La question, elle est plutôt, plusieurs l'ont évoqué, sur le prêt à taux zéro. Et donc ce qu'on a mis en place, c'est en train d'arriver. C'est la semaine dernière que le dispositif a été déployé, et donc c'est maintenant possible. Mais sous l'autorité du Préfet, un système pour aller commune par commune vers les habitants et les entrepreneurs va être mis en place pour qu'on puisse accompagner. Et je demande instamment aux banques et aux assurances de s'en tenir aux textes. C'est-à-dire que les textes sont assez clairs sur les pièces à demander, et on a constaté chez les assureurs comme chez les banques ce qu'on appellerait de la surconformité, mot qui consiste à dire qu'on complique les choses pour être sûr de ne jamais les payer. Et donc, je demande vraiment qu'on fasse au plus simple et au plus vite parce qu'on a affaire à des personnes qui sont dans le grand dénuement. Le fonds d'amorçage, là aussi, est mobilisé et, sur la base de factures présentées avec les contrôles d'usage, sera activé. Nous étions ce matin avec Madame la ministre auprès d'agriculteurs remarquables. Je veux vraiment saluer le travail qui a été fait par les filières. On a été très impressionnés, Madame la ministre, de tout ce qui avait déjà été fait avec un accompagnement des fonds nationaux et européens. Et le ministère de l'Agriculture, aux côtés du ministère des Outre-mer, s'est mobilisé. Les premières aides commencent, là, à être versées. Et entre maintenant et le mois de juin, on aura l'intégralité des exploitants qui seront accompagnés, pour tous ceux qui sont éligibles au dispositif. Pour les questions de sécurité qui ont été mentionnées, on a toujours 6 EGM qui sont déployées, donc des escadrons de gendarmerie mobile, et donc qui permettent de faire face à la question de l'insécurité. Et donc on les stabilise, il n'est pas question de les retirer. On a à côté de ça nos forces d'intervention. On était tout à l'heure avec les GAO, et le travail remarquable qu'elles vont faire, et ce qui est projeté aujourd'hui par le ministère de l'Intérieur, c'est une montée en charge de ce dispositif pour, justement, être encore plus efficace dans la lutte contre l'immigration clandestine, avec des propositions qui ont été faites par votre Préfet pour compléter ce dispositif par des forces encore plus mobiles et efficaces, dispositifs que je soutiens. Ça, c'est la phase d'urgence qu'on vient de passer, de stabilisation. Maintenant, il faut qu'on regarde devant. Alors, pour regarder devant, il y a deux textes de loi qui vont être validés, adoptés tout à l'heure par le Conseil des ministres. Dès que nous nous quitterons avec le ministre d'État et les ministres, c'est ce que nous ferons dans l'avion. Un texte de loi organique et un texte de loi ordinaire qui vont permettre justement d'avancer. Le premier sur les sujets institutionnels. Je vous ai entendu, monsieur le conseiller départemental, et il appartiendra au débat à l'Assemblée de prendre en compte ce que vous avez fait valoir. Moi, je le respecte totalement. Le ministre d'État a fait un gros travail de concertation qui a permis d'avancer quand même institutionnellement, de donner encore plus de force ici à la fois à l'exécutif, à la représentation, au système politique, et c'est la représentation de voir s'il faut ensuite l'adapter dans tel ou tel sens. Et puis, il y a tout un texte de loi qui, ensuite, permet de beaucoup mieux lutter, d'encre mieux lutter contre l'immigration clandestine, de répondre au déséquilibre et d'avancer sur les grands dossiers que vous avez évoqués. Tout ça est nourri par le travail qui est piloté sous l'autorité du ministre d'État par le général FACON, et je le remercie pour son engagement dès les premières heures, mon général, et qui va ainsi nourrir tout ce travail de reconstruction, cette programmation quinquennale, et qui va permettre aussi de refonder et d'avoir un opérateur ensuite consolidé à l'appui aux côtés du Préfet avec l'établissement public de reconstruction et de refondation, dont les textes seront pris, parce que c'est le but de tout ça. On aura nos textes de loi qui seront votés d'ici l'été, des textes réglementaires qui seront pris, l'établissement public qui sera

consolidé à horizon 14 juillet avec un directeur général en place, et donc la chose qui pourra, ensuite, être lancée sur la base du travail qui est piloté par le général. Donc, vous le voyez, c'est vraiment la refondation et la reconstruction, c'est-à-dire on planifie, on fait un travail en profondeur sur la base de la concertation, sur la base aussi de problématiques qu'on connaît depuis longtemps, et avec aussi une annexe derrière qui prévoit un financement à hauteur de 3,2 milliards d'euros, et donc financement qui aura vocation, avec des clauses de revoyure, à être régulièrement passées en vue, et avec, je veux le dire ici très précisément, des fonds nationaux, mais des fonds européens que nous souhaitons mobiliser également, et les bailleurs internationaux que nous souhaitons mobiliser, car ça a pu se faire dans d'autres territoires ultramarins, chez certains de nos partenaires européens. Je vais essayer maintenant, de la manière la plus honnête, de revenir sur chacun des points qui font partie de cette stratégie de reconstruction sur lesquels vous m'avez sollicité. Aucun de ces points n'est facile, sinon il aurait déjà été réglé. Et d'ailleurs, chacun de ces points préexistait dans sa complexité à Chido. Le premier, c'est celui de la piste longue. Alors, j'ai bien reçu les courriers qui m'ont été transmis et j'ai bien vu l'émotion, parfois les mobilisations qu'il y avait sur la question de la piste longue. Je connais un peu ce sujet puisque j'ai promis une piste longue en 2019 à Petite-Terre, peut-être certains s'en souviennent ici. Je l'ai promis. Je l'ai dit, on va le faire, la République va le faire. Et ensuite, sur la base de cette promesse, des rapports ont été faits. Et l'intégralité des rapports qui ont été faits, sur la promesse que j'ai faite, ont dit que c'était impossible. Parce qu'ils ont dit : « elle est submersible, vous l'avez encore vécu il n'y a pas longtemps ; si on le fait, il y a au moins un an et demi d'impossibilité de l'utiliser et il faudrait ensuite monter une partie de cette piste sur pilotis, ce qui amène à plusieurs milliards d'euros la facture ». Alors, si je veux faire plaisir, si j'ai bien compris à la majorité, je peux ici réitérer ma promesse et je partirai sans ennui et je vous laisserai à de nouvelles études. Ce n'est pas l'idée que je me fais, ni de la responsabilité qui est la mienne, ni de la sincérité que je vous dois. Et donc, fort des 6 dernières années que je vis plutôt comme vous, comme un échec, puisque je vous ai fait une promesse qui n'a pas pu être tenue, puisque personne n'a voulu prendre le risque de lancer les travaux sur Petite-Terre, puisque tous les gens qui ont une expertise ont écrit que ça n'était pas possible. La seule façon de faire une grande piste, c'est de la faire sur Grande-Terre. C'est la seule. Et donc d'être sérieux, de regarder les choses en vérité telles qu'elles sont, de ne pas nous mentir à nous-mêmes, de dire que derrière, il faut un plan de réhabilitation, de revitalisation de Petite-Terre, et de se dire comment on utilise l'emprise aujourd'hui pour pouvoir lui donner un avenir économique. Mais je vous dis les choses à la lumière d'une promesse qui n'a pas été tenue, la mienne, parce que les experts qui ensuite ont bâti sur cette promesse nous ont dit que ce n'était pas possible. Voilà, je ne peux pas être plus honnête avec vous. C'est comme ça qu'on va faire. Et donc mon souhait, c'est qu'il y ait dans les mois qui viennent un plan de revitalisation de Petite-Terre qui soit soumis avec son financement et qu'il y ait surtout un accord qui soit justement bâti avec une architecture financière et calendaire pour que nous puissions ensemble avant la fin du mandat qui est le mien, en effet lancer les travaux sur cette grande piste. C'est le seul moyen de le faire et d'avoir une infrastructure qui est à la hauteur de ce que les Mahoraises et les Mahorais ont droit. Sur la convergence sociale, j'ai entendu vos points, je sais que vous les avez aussi évoqués avec le ministre d'État. Je vais ici être très clair, l'idée n'est pas d'attendre 2031. 2031, c'est le maximum de l'horizon. Dès 2026, il y aura des éléments de convergence avec le déploiement de la protection universelle maladie, l'automatisation du déploiement de la complémentaire santé solidaire pour certains publics. Et donc, je souhaite que, dès à présent, en parallèle des travaux, le Préfet avec le général FACON et l'ensemble des services qui soient concernés, puissent lancer justement le travail, la consultation avec l'ensemble des organisations syndicales et patronales, et donc toutes les forces vives, pour qu'on puisse justement phaser cela et que ça aille le plus vite possible. Que ça commence pour tout ce qui peut l'être dès le 1er janvier 2026, pour que l'agenda soit une réalité, avec les éléments très concrets dès 2026, et qu'on aille au plus vite possible pour que tout soit parachevé à horizon 2031. Sur le titre de séjour territorialisé, je ne vais pas vous dire que c'est un dispositif qui est fréquent dans la République. Les élus qui se sont exprimés ont raison de dire que c'est une anomalie au sens étymologique du terme, il est lié aux spécificités et à la géographie, et c'est vrai que le fait que ce soit perçu comme injuste est légitime. Ça existe parce que Mayotte connaît une situation migratoire profondément anormale elle-même, et c'est d'ailleurs cela qui a conduit le Parlement à voter une loi qui aménage le droit du sol spécifiquement sur Mayotte. Nous sommes dans une phase aujourd'hui d'examen des textes qui viennent d'être votés par le Conseil constitutionnel, donc je m'exprime devant vous avec la prudence requise. On aura — je parle sous le contrôle du ministre d'État, mais normalement le 7 mai, je crois à peu près — les retours du Conseil constitutionnel, et j'espère qu'on aura à ce moment-là un droit qui sera encore plus fort et qui nous permettra de mieux lutter et d'avoir justement ce double contrôle. Quoi qu'il en ait, indépendamment de cela, le texte de loi que nous adopterons au Conseil des ministres va permettre de lutter beaucoup plus efficacement contre l'immigration clandestine et toutes les pratiques frauduleuses. Et donc, c'est un texte qui contient plusieurs dispositions qui sont extrêmement fortes, qui étaient attendues, qui ont été d'ailleurs nourries par le travail collectif, mais qui permettent de mieux lutter contre les déclarations frauduleuses de paternité, contre l'ensemble des mécanismes de fraude que vous connaissez, qui affaiblissent aujourd'hui le fonctionnement de Mayotte et qui collectivement... En fait,

donc ça, c'est la première étape. Ensuite, on aura le retour du Conseil constitutionnel. Mais derrière ça, je souhaite qu'on aille beaucoup plus loin parce qu'on a appris ces dernières années. Nous avons mené ensemble, ça a été des décisions lourdes qui ont parfois donné lieu à des oppositions massives, je le rappelle, mais à des décasages qui n'avaient jamais connu d'équivalent, jamais. Et donc nous avons mené des opérations extrêmement puissantes avec l'ensemble des services parce qu'elles étaient légitimes. On a mené, associant l'ensemble de nos forces, dont les forces militaires, et qui tendront des opérations là aussi inédites de lutte contre l'immigration clandestine pour permettre de mieux protéger. Fort justement de ces expériences, fort aussi des systèmes de surveillance, de contrôle que nous avons mis en place, parce qu'on a vu aussi nos vulnérabilités et l'adaptation de ces phénomènes. On est en train de bâtir et c'est tout ce qui a été fait ces derniers mois et tout ce qu'on a, si je puis dire, testé avec l'opération Requin, des dispositifs nouveaux. 1) parce qu'on sait qu'on est plus forts et qu'on a bâti des capacités nouvelles. 2) parce qu'on a perdu une partie de nos instruments, radars et autres à cause de Chido. 3) parce que l'immigration a changé. Et l'immigration qui existait, qui était très comorienne, on le sait ces dernières décennies, s'est doublée, renforcée par une immigration qui vient du continent africain et en particulier de la région des Grands Lacs et qui accroit, si je puis dire, notre difficulté. Requin a permis de consolider des mécanismes par aussi un investissement qu'on a décidé d'intelligence, de renseignement, de prévention de ces flous. C'est pourquoi nous lançons maintenant une opération qui sera dénommée « Uhura wa shaba », donc mur de fer. J'espère que... « Uhura wa shaba ». Et donc, c'est le rideau de fer. Mais donc, sur la base du plan qui a été préparé par nos forces armées, nos forces de sécurité intérieures, l'objectif, c'est véritablement là de beaucoup mieux prévenir les flux, de stopper les barges qui arrivent depuis la Tanzanie et autres, de beaucoup mieux prévenir l'ensemble des flux migratoires qui viennent plus largement des Comores, et d'arriver véritablement aux 35 000 retours, ce qui est notre objectif, avec plusieurs dispositifs. Je ne vais pas ici être exhaustif et le Préfet aura avec les ministres l'occasion d'y revenir, mais des nouveaux dispositifs de radars et des intercepteurs, avec la création d'une zone d'attente réservée aux étrangers en situation régulière, le renforcement de la coordination des services de renseignement dans la zone, un état-major opérationnel de lutte, une coopération régionale de lutte, une coopération régionale de sécurité qui sera renforcée et une montée en force des GAO massives qui permettra, là aussi, d'intervenir beaucoup plus vite et beaucoup plus fort. Donc c'est un plan d'ensemble qui va, d'ailleurs, contribuer aussi à lutter contre l'immigration qui s'est sédentarisée, mais qui doit monter pleinement en charge dans les prochains mois. Et donc, d'ici à la fin de l'année, on déploiera l'ensemble, justement, des intercepteurs radar. Le ministre d'État, avec son collègue de l'Intérieur, aura à piloter aussi le recrutement et les déploiements humains pour que, d'ici à la fin de l'année, ce plan « Uhura wa shaba » soit pleinement mis en place et qu'il puisse avoir tous ses effets à horizon début 2026. La sécurité, c'est dans le cadre de cette reconstruction, en effet, évidemment, un élément massif. Et donc, vous le voyez, piste longue, sécurité et lutte contre l'immigration clandestine, convergence sociale, mais au-delà de ça, et je veux terminer par ce point, c'est l'inscription dans l'espace régional de Mayotte qui est l'objectif de la reconstruction. Monsieur le Président l'évoquait, nous aurons l'occasion d'aller ensemble dans plusieurs déplacements et, de Madagascar à Maurice, de pouvoir justement renforcer cette coopération. Je serais heureux à Maurice de pouvoir assister à la tenue de la Commission mixte franco-mauricienne. Beaucoup d'investisseurs sont là qui veulent justement, là aussi, développer les investissements communs. Nous aurons à la COI l'occasion de renforcer les choses. Et je vais plaider un discours très simple. La France tout entière a vocation à avoir sa place dans la COI. Et la France a plusieurs territoires dans l'espace de la COI : La Réunion et Mayotte. Et il est donc légitime, normal, je dirais même plus que cela compte tenu du fait que la France finance 40 % des programmes de la COI, que Mayotte bénéficie des programmes de la COI quand on parle de sécurité alimentaire, de coopérations alimentaires, sportives, éducatives, culturelles, comme vous l'avez dit. C'est ce que je plaiderai, c'est ce que nous mettrons en place à partir de la réunion de cette semaine. En effet, la volonté qui est la nôtre, quand je regarde l'avenir, et je finirai sur ce point, c'est aussi que nous ouvrons de nouveaux champs. On a besoin d'offrir à Mayotte des coopérations accrues. Coopération universitaire, vous l'avez dit, elles sont légitimes pour que nos jeunes puissent, partout dans la sous-région, accéder aux meilleurs établissements ; La Réunion, mais au-delà. Coopération aussi alimentaire et économique. Je veux ici saluer le travail du Cirad en matière agricole, le travail aussi de l'AFD. Ces coopérations doivent s'intensifier. Et là aussi, on l'a vu pendant la crise, le Préfet a usé son pouvoir d'adaptation pour permettre l'entrée de denrées de Madagascar au moment où nous avions besoin. Je souhaite qu'on essaie de définir là aussi, avec Cirad, IRD, l'ensemble des organismes de recherche, les bonnes coopérations qui permettent d'avoir et qui permettront d'avoir une vraie intégration alimentaire dans toute la sous-région. Et je vous le dis en toute sincérité, il n'y aura pas de lutte raisonnable contre la vie chère si on continue d'importer autant depuis le territoire métropolitain. C'est déraisonnable et totalement inefficace. Par contre, il faut collectivement monter tous les standards de la sous-région en termes agricoles et alimentaires par de la coopération de recherche, par les meilleures pratiques culturelles et par une ambition partagée que nous allons financer. C'est ce que nous allons présenter et proposer aussi à nos partenaires de la COI. Nous souhaitons aussi, au-delà de la piste longue, développer pleinement les infrastructures. Le port, nous l'avons dit, est une force. Et nous souhaitons

que ce port prenne toute sa place dans la sous-région et que ce soit un port encore plus présent dans le transbordement, dans le dégroupage. Et la chance, et ça, c'est l'exclusivité de Mayotte, c'est le canal du Mozambique. Et ce canal est en train de se développer, ça a été très bien dit, parce qu'il a des perspectives en termes d'hydrocarbures qui sont inédites, parce que toute cette sous-région est en train de se développer et d'essayer de se stabiliser. Eh bien, nous souhaitons que Mayotte y prenne toute sa place et qu'elle soit un hub logistique, un hub médical aussi, ce qui est une opportunité. Et nous sommes en train de travailler avec nos plus grands groupes, je pense à TotalEnergies Nouvelles, pour faire justement de Mayotte un point d'appui qui permettra aux personnels, parfois aux personnels français et internationaux, d'être soignés, d'être accompagnés, aux familles de se retrouver ici avec les meilleurs standards, aux entreprises et aux investisseurs qui veulent investir le canal du Mozambique, d'être sur un territoire où il y a justement des pratiques qui sont aux meilleurs standards internationaux, où il y a une sécurité économique, où il y a une sécurité sanitaire, qui sont aux meilleurs standards internationaux et, en tout cas, aux très hautes gammes, quand on regarde toute la sous-région et le reste du canal du Mozambique. Et c'est une chance. Et donc, je veux que dans le cadre, justement, de cette reconstruction, refondation, nous fassions de Mayotte ce hub dans le canal du Mozambique, logistique, médical, de développement, dans lequel le port, dans lequel la grande piste auront leur place, dans lequel notre Marine nationale, l'ensemble de nos forces de sécurité intérieure, l'ensemble de nos forces civiles et de nos forces de santé auront leur place pour offrir la meilleure offre à la fois pour nos compatriotes, mais aussi pour cette attractivité. Voilà. Je ne veux pas être plus long, mais voilà les quelques points, au-delà de l'urgence, sur lesquels je souhaitais revenir. Je ne crois pas à la fatalité. En tout cas, ça n'est pas mon tempérament. Et je sais que vous avez eu à affronter ces dernières années tant et tant de défis, tant et tant, et bien avant Chido. Les difficultés sécuritaires, migratoires, le manque d'eau et j'en passe, vous l'avez à chaque fois fait avec beaucoup de courage. Je le dis parce que ce courage nous oblige. Et donc moi, je veux, en étant là, devant vous, avec les ministres, vous dire la vérité sur ce qu'on veut faire. Tout ce que je vous ai dit, c'est ce que je compte faire avec le Gouvernement, et y compris les choses qui n'étaient pas forcément ce qui faisait plaisir, avec un agenda qui, je crois, est réaliste, avec un échéancier qui va passer dans quelques instants au Conseil des ministres, mais avec aussi une ambition pour Mayotte. Mayotte a un avenir dans cette région si nous y mettons les moyens, si nous construisons ces fondations solides. Il faut pour ça encore plus de sécurité. C'est l'opération que nous lançons. Une meilleure lutte contre l'immigration clandestine, on en est capable, et d'ici un an, les choses auront profondément changé, et en consolidant ce qu'on a su faire sur l'éducation, sur la santé, mais en regardant très loin, c'est-à-dire en ayant cette ambition dans le canal du Mozambique de faire de Mayotte ce hub et ce lieu d'avenir. Vive Mayotte, vive la République et vive la France.